



**HAL**  
open science

## L'exemplification en latin, entre métaphore et métonymie

Elisabetta Magni, Ottavia Cepraga

► **To cite this version:**

Elisabetta Magni, Ottavia Cepraga. L'exemplification en latin, entre métaphore et métonymie. Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina), 2024, REVUE-CENTRE-ERNOUT-25- METAPHORE, COMPARAISON ET METONYMIE + VARIA, 25. hal-04826480

**HAL Id: hal-04826480**

**<https://hal.science/hal-04826480v1>**

Submitted on 9 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

# L'exemplification en latin, entre métaphore et métonymie

Elisabetta MAGNI  
(Università di Bologna)  
[elisabetta.magni@unibo.it](mailto:elisabetta.magni@unibo.it)

Ottavia CEPRAGA  
(Università per Stranieri di Siena)  
[o.cepraga@dottorandi.unistrasi.it](mailto:o.cepraga@dottorandi.unistrasi.it)

## RÉSUMÉ

À l'origine, l'exemple rhétorique présuppose la projection analogique d'événements passés sur un cas présent afin de prévoir les résultats futurs et les décisions appropriées. Toutefois, chez les auteurs latins, l'*exemplum* historique ou mythologique se transforme souvent en similitude afin de montrer un modèle de comportement. De plus, là où il se condense davantage en synecdoque particularisante et en antonomase, sa structure conceptuelle s'approche de l'exemple « canonique ». Dans le discours scientifique, celui-ci sert typiquement à illustrer un phénomène, à démontrer une règle ou à construire une catégorie à travers un ou plusieurs cas représentatifs.

D'un point de vue logique, cognitif et fonctionnel, il existe donc un *continuum* entre l'*exemplum* rhétorique et l'exemple scientifique, qui se déploie entre les deux pôles de la métaphore et de la métonymie. Cet article montrera que, en latin, l'exemplification développe ses structures et ses marqueurs sur la base de ces deux schémas conceptuels, et que les changements culturels et les exigences stylistiques des différents genres textuels conduisent graduellement de la projection métaphorique associée à l'*exemplum* rhétorique au catalogue métonymique impliqué par l'exemple canonique.

### MOTS CLEFS

Métaphore, métonymie, exemplification, marqueurs d'exemplification, rhétorique.

## ABSTRACT

In its origins, the rhetorical example involves the analogical projection of past events onto a present case in order to predict future outcomes and



make appropriate decisions. In Latin texts, however, the historical or mythological *exemplum* is often transformed into a simile that presents a model of behaviour. Moreover, when the *exemplum* is further condensed into particularizing synecdoche and antonomasia, its conceptual and formal structure becomes similar to that of the 'canonical' example, which is typically used in scientific discourse to illustrate a phenomenon, demonstrate a rule or construct a category through one or more representative cases.

From a logical, cognitive, and functional point of view, there is therefore a *continuum* between the rhetorical *exemplum* and the scientific example, which unfolds between the two poles of metaphor and metonymy. This paper will show that Latin exemplification develops its structures and markers based on these two conceptual schemes, and that the cultural changes and stylistic requirements of different genres gradually lead from the metaphorical projection associated with the rhetorical *exemplum* to the metonymic catalogue implied by the canonical example.

#### KEY WORDS

Metaphor, metonymy, exemplification, example markers, rhetoric.

## 1. INTRODUCTION

Roman Jakobson (1963 [1956] : 61) reconnaît deux lignes sémantiques principales dans le développement du discours, celle de la similarité et celle de la contiguïté : « Le développement d'un discours peut se faire le long de deux lignes sémantiques principales : un thème (*topic*) en amène un autre soit par similarité soit par contiguïté. Le mieux serait sans doute de parler de procès métaphorique dans le premier cas et de procès métonymique dans le second, puisqu'ils trouvent leur expression la plus condensée, l'un dans la métaphore, l'autre dans la métonymie ».

La métaphore et la métonymie sont donc constamment à l'œuvre, mais « sous l'influence des modèles culturels, de la personnalité et du style, tantôt l'un tantôt l'autre procédé a la préférence ».

Le but de notre article est de discuter le rôle de ces deux procédés dans l'opération discursive d'exemplification chez les auteurs latins, et de montrer comment les changements culturels et les exigences stylistiques des différents genres textuels conduisent du pôle de la métaphore au pôle de la métonymie. Dans la seconde partie, notre analyse se concentrera sur l'évolution des marqueurs signalant l'exemple afin de clarifier les fonctions et les procédés cognitifs qui sous-tendent son utilisation depuis l'antiquité. Notre réflexion portera sur les définitions et les observations offertes par la rhétorique antique. La discussion se fondera sur une enquête qualitative et partiellement quantitative menée dans la base de données *Library of Latin*



*Texts* (en particulier dans le sous-corpus *Antiquitas*, qui comprend les textes latins à partir des origines jusqu'au deuxième siècle de notre ère)<sup>1</sup>.

## 2. L'EXEMPLE DANS LA RHETORIQUE ANTIQUE

### 2.1. L'exemple dans la rhétorique grecque

La réflexion sur le rôle de l'exemple dans l'argumentation trouve son origine dans les écrits rhétoriques pseudo-aristotéliens et aristotéliens. Selon le philosophe de Stagire, la persuasion argumentative repose fondamentalement sur le syllogisme et l'induction, qui sont représentés sous l'enthymème et l'exemple :

- 1) Arist. *Rh.* 1, 1356b : πάντες δὲ τὰς πίστεις ποιοῦνται διὰ τοῦ δεικνύουσι ἢ παραδείγματα λέγοντες ἢ ἐνθυμήματα, καὶ παρὰ ταῦτα οὐδέν  
 « Tous les orateurs, en effet, pour produire la persuasion, démontrent par des exemples ou des enthymèmes ; il n'y a pas d'autres moyens que ceux-là. »

En tant que figure de style, l'enthymème est souvent un syllogisme incomplet qui part d'une proposition généralement admise (et souvent implicite) pour en tirer une application concrète ou personnelle. Il s'agit donc d'une forme de déduction, car ses prémisses sont probables ou vraisemblables, mais non vraies au sens de la logique formelle.

En revanche, l'exemple relève de l'induction, car on part d'un fait particulier dont le discours va éclairer la valeur et le sens général. La différence tient donc à la nature du point de départ et de ce qui est supposé connu<sup>2</sup> :

- 2) Arist. *Rh.* 1, 1357b : ἔστι δὲ οὔτε ὡς μέρος πρὸς ὅλον οὔθ' ὡς ὅλον πρὸς μέρος οὔθ' ὡς ὅλον πρὸς ὅλον, ἀλλ' ὡς μέρος πρὸς μέρος, ὅμοιον πρὸς ὅμοιον, ὅταν ἄμφω μὲν ἢ ὑπὸ τὸ αὐτὸ γένος, γνωριμώτερον δὲ θάτερον ἢ θατέρου, παράδειγμά ἐστιν.  
 « L'exemple ne présente les relations ni de la partie au tout, ni du tout à la partie, ni du tout au tout, mais seulement de la partie à la partie, du

<sup>1</sup> Cette recherche a été réalisée dans le cadre du projet PRIN20 *METALINGuistic texts as a privileged data source for the knowledge of ancient languages*, financé par le Ministère italien de l'Université et de la Recherche (MUR). Même si cet article est le fruit de la collaboration entre les auteures, sa rédaction finale doit être attribuée à Elisabetta Magni pour les sections 1 et 2, à Ottavia Cepera pour les sections 3 et 4. Les textes et les traductions en français des exemples latins sont tirés des éditions Les Belles Lettres, avec remaniements où c'était nécessaire ; les abréviations des œuvres citées sont celles du *Thesaurus Linguae Latinae* et du *Thesaurus Linguae Graecae*.

<sup>2</sup> Selon PERELMAN et OLBRECHTS-TYTECA (2008 [1958] : 475), « [q]uelle que soit la manière dont l'exemple est présenté, dans quelque domaine que se déroule l'argumentation, l'exemple invoqué devra, pour être pris comme tel, jouir du statut de fait, au moins provisoirement ; le grand avantage de son utilisation est de porter l'attention sur ce statut ».



semblable au semblable, lorsque les deux termes rentrent dans le même genre, mais que l'un est plus connu que l'autre. »

D'après la catégorisation aristotélicienne des différents types d'arguments selon le genre de discours oratoire, les enthymèmes caractérisent le genre judiciaire, car ils sont « propres à établir la cause des actes ».

L'exemple, en revanche, est l'argument-type du genre délibératif, comme les discours où l'orateur conseille et aide l'Assemblée à prendre des décisions sur tout ce qui concerne la cité : revenus, guerre et paix, défense, importations et exportations, législation (Arist. *Rh.* 1, 1359b)<sup>3</sup>. Cela amène donc à considérer l'exemple comme « une induction dialectique, qui va du fait au fait en passant par une règle sous-entendue » (Reboul 2011 : 160), et qui permet de conjecturer l'avenir à partir des faits passés :

3) Arist. *Rh.* 1, 1368a : τὰ δὲ παραδείγματα τοῖς συμβουλευτικοῖς· ἐκ γὰρ τῶν προγεγονότων τὰ μέλλοντα καταμαντευόμενοι κρίνομεν·  
« Les exemples conviennent au genre délibératif ; car c'est d'après le passé que nous augurons et préjugeons l'avenir. »

Comme on le sait, la définition d'Aristote reconnaît deux types d'exemples, l'exemple historique (παράδειγμα) et l'exemple inventé, qui comprend à son tour la comparaison (παραβολή) et les fables (λόγοι) :

4) Arist. *Rh.* 2, 1393a : Πρῶτον μὲν οὖν περὶ παραδείγματος λέγωμεν· ὅμοιον γὰρ ἐπαγωγῇ τὸ παράδειγμα, ἢ δ' ἐπαγωγῇ ἀρχή. Παραδειγμάτων δ' εἶδη δύο· ἓν μὲν γὰρ ἐστὶ παραδείγματος εἶδος τὸ λέγειν πράγματα προγεγενημένα, ἓν δὲ τὸ αὐτὸν ποιεῖν. τούτου δ' ἓν μὲν παραβολή ἐν δὲ λόγοι, οἷον οἱ Αἰσώπειοι καὶ Λιβυκοί.  
« Parlons donc d'abord de l'exemple ; car l'exemple est pareil à une induction, et l'induction est un principe de raisonnement. Il y a deux espèces d'exemples : l'une consiste à citer des faits antérieurs, une autre à inventer soi-même. Dans cette dernière espèce, il faut distinguer d'une part la parabole, de l'autre les fables comme les ésopiques et les libyennes. »

Tous les exemples, qu'ils soient historiques ou inventés, impliquent des rapports de similarité entre les faits, des analogies qu'il faut voir (τὸ ὅμοιον ὁρᾶν). Cependant, dans la mesure où la valeur de l'exemple en tant que preuve repose sur sa force inductive, l'exemple historique est le plus efficace pour la délibération, car l'histoire est conçue comme un retour des mêmes schémas d'articulation entre les causes et les conséquences (Jeanmart 2011 : 11) :

5) Arist. *Rh.* 2, 1394a : εἰσὶ δ' οἱ λόγοι δημηγορικοί, καὶ ἔχουσιν ἀγαθὸν τοῦτο, ὅτι πράγματα μὲν εὐρεῖν ὅμοια γεγενημένα χαλεπὸν, λόγους δὲ ῥᾶον· ποιῆσαι γὰρ δεῖ ὥσπερ καὶ παραβολάς, ἃν τις δύνηται τὸ ὅμοιον ὁρᾶν, ὅπερ ῥᾶόν ἐστιν ἐκ φιλοσοφίας. ῥᾶω μὲν οὖν πορίσασθαι τὰ διὰ τῶν λόγων, χρησιμώτερα δὲ πρὸς τὸ βουλευσασθαι τὰ διὰ τῶν πραγμάτων· ὅμοια γὰρ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ τὰ μέλλοντα τοῖς γεγονόσιν.

<sup>3</sup> Le troisième genre de discours, celui qui est épideictique, utilise comme argument l'amplification, qui consiste à embellir la réalité, à changer les défauts en qualité, comme dans les éloges funèbres.

« Les fables conviennent à la harangue et elles ont cet avantage que s'il est difficile de trouver des faits réellement arrivés qui soient tout pareils, il est plus facile d'imaginer des fables ; il ne faut les inventer, tout comme les paraboles, que si l'on a la faculté de voir les analogies, tâche que facilite la philosophie. Les arguments par les fables sont plus faciles à se procurer ; mais les arguments par les faits historiques sont plus utiles pour la délibération ; car le plus souvent l'avenir ressemble au passé. »

« Parent pauvre de la rhétorique, au regard de l'enthymème qui recueille la préférence du Stagirite, l'exemple se révèle facile, simple, populaire [...]. Or, c'est précisément cette catégorie mineure que les Latins élèvent au rang de figure rhétorique fondamentale. » (Jaffelin 2000 : 444). Et bien que les classifications de l'*exemplum* fournies par les rhéteurs latins soient multiples et difficiles à unifier, les définitions proposées confirment le lien entre exemplification et raisonnement analogique.

## 2.2. L'exemple dans la rhétorique latine

La référence à Aristote est davantage explicite dans l'œuvre de Quintilien, qui consacre tout un chapitre de l'*Institution oratoire* aux arguments extrinsèques à une cause, en proposant d'abord une précision d'ordre terminologique concernant la traduction de παράδειγμα :

6) Quint. *inst.* 5, 11, 1-2 : *Tertium genus, ex iis quae extrinsecus adducuntur in causam, Graeci uocant παράδειγμα, quo nomine et generaliter usi sunt in omni similitum adpositione et specialiter in iis quae rerum gestarum auctoritate nituntur. Nostri fere similitudinem uocare maluerunt quod ab illis parabole dicitur, hoc alterum exemplum, quamquam et hoc simile est, illud exemplum. Nos, quo facilius propositum explicemus, utrumque παράδειγμα esse credamus et ipsi appellemus exemplum. Nec vereor ne videar repugnare Ciceroni, quamquam conlationem separat ab exemplo.*

« Le troisième genre de preuves, qui est tiré de source extrinsèque au bénéfice de la cause, est appelé par les Grecs παράδειγμα, terme qu'ils appliquent en général à toute mise en regard de similitudes et en particulier à celles qui reposent sur l'autorité de faits historiques. Nos Latins ont presque tous préféré le terme de *similitudo*, qui est dit en grec παραβολή, tandis qu'ils rendent παράδειγμα par *exemplum*, bien que le premier terme implique comparaison, et le dernier exemple. Quant à nous, pour nous faire mieux comprendre, nous pensons que les deux mots équivalent à παράδειγμα, et usons personnellement du mot *exemplum*. Et je ne crains pas d'avoir l'air de contredire Cicéron, quoiqu'il distingue la *conlatio* (comparaison) de l'exemple. »

L'explication de Quintilien simplifie la complexité (et l'incohérence) des taxinomies de Cicéron, qui discute de l'exemple dans le sens juridique de « précédent », et comme l'un des sous-types de la comparaison (Cic. *inv.* 1, 49) ou de l'analogie (Cic. *top.* 44)<sup>4</sup>. En effet, comme le note Price (1975 :

<sup>4</sup> En particulier, dans le *De inventione*, le précédent (*exemplum*), avec la ressemblance (*imago*) et le parallèle (*conlatio*), est l'une des subdivisions du comparable (*comparabile*)

212-215), les définitions et les catégorisations de l'*exemplum* diffèrent en raison des époques, des domaines d'étude et du public auquel s'adresse chaque rhéteur latin. Cependant, la plupart des théoriciens de l'argumentation rapprochent l'*exemplum* de la *similitudo*.

Et surtout Quintilien, en annulant la distinction entre ces deux notions, montre que l'exemple n'est pas seulement la citation d'un fait du passé, mais aussi la preuve argumentative qui compare, sur la base d'une similitude, le fait particulier examiné et le fait exemplaire : « Quintiliano è ben consapevole di parlare di *exemplum* non semplicemente come della citazione di un fatto antico, ma della prova argomentativa che appunto confronta, in base ad una somiglianza (*similium adpositione*), due fatti, quello particolare in esame e quello esemplare. » (Gazich 1990 : 107).

Un autre aspect intéressant de la comparaison entre la terminologie aristotélicienne et la terminologie latine est la manière dont la relation avec le grec παράδειγμα enrichit le mot latin correspondant de nouvelles connotations et de nuances sémantiques liées à la vision<sup>5</sup>.

### 2.3. La sémantique du mot *exemplum*

À l'origine, *exemplum* a le sens concret de « ce qui est pris comme échantillon », car il est lié au verbe *ex-īmo* « prendre, enlever, retirer », un dérivé de *ĕmo* « prendre, acheter », et se développe à partir de *\*ex-em-lom* par l'insertion d'un *p* épenthétique (Leumann 1977 [1963] : 165). Par conséquent, J. Lyons propose un parallèle entre l'exemple et le détail : « the example is something cut out and removed from some whole. In this sense, example is synonymous with a modern term that appears very different: *detail*. The detail is also removed, cut out (*dé + tailler* in French, *de + tagliare* in Italian) ... *exemplum* concerns a distinction between a prior whole and a resultant fragment. » (Lyons 1989 : 9).

Le signifié originaire du mot est évident dans le passage de la *Rhétorique* à *Herennius* où l'exemple est assimilé à un échantillon de marchandises exhibé par le vendeur :

7) *Rhet. Her. 4, 6, 9* : *quod ab artis scriptore adfertur exemplum id eius artificii debet esse. Ut si quis purpuram aut aliud quippiam vendens dicat: "Sume a me, sed huius exemplum aliunde rogabo tibi quod ostendam", sic mercem ipsi qui venditant aliunde exemplum quaeritant aliquod mercis.*

---

qui, à son tour, relève de l'analogie (*similitudo*). Mais dans les *Topica*, Cicéron propose une classification différente, où l'*exemplum*, avec l'*inductio* et la *conlatio*, est l'un des sous-types directs de la *similitudo* (JAFFELIN 2000 : 438-439). Cette idée est reprise par LAUSBERG (1990 : 134) qui définit l'exemple comme un domaine plus fini de la comparaison : « ein mehr finiter Bereich des *simile* ».

<sup>5</sup> L'éventail de significations et connotations de ce terme est bien détaillé par KORNHARDT (1936), qui organise le lemme du *ThLL* en quatre sections principales avec plusieurs sous-types, tandis que l'OLD fournit neuf définitions distinctes.

« l'exemple qui est présenté par l'auteur du traité doit être le fruit de son propre talent. Que le maître n'imité pas quelqu'un qui en vendant des étoffes de pourpre ou quelque autre article, dirait : "Achetez chez moi, mais je vais demander à quelqu'un un spécimen de cet objet et je vous le montrerai." »

Cette nature à la fois concrète et visuelle caractérise également le terme grec παράδειγμα, qui est lié au verbe παραδείκνυμι « exposer côte à côte pour faire des comparaisons, indiquer ou souligner » et donc à δείκνυμι « mettre en lumière, montrer ». En raison de son étymologie, comme le note J. Lyons (1989 : 10), le mot παράδειγμα « is therefore always associated with light, showing, seeing, and pointing ».

Mais si son équivalent latin en vient à désigner à la fois ce qui est montré comme exemplaire et ce qui est choisi comme un exemplaire, c'est aussi parce que, comme nous le verrons, la nature de l'exemple change au fil du temps et selon les différents genres textuels. En effet, dans les textes juridiques et philosophiques on trouve surtout des *exempla* rhétoriques, c'est-à-dire des histoires, des anecdotes ou des mythes qui remplissent une fonction de persuasion et d'édification. En revanche, dans les traités scientifiques et grammaticaux, on utilise plus souvent des exemples « canoniques », c'est-à-dire des cas représentatifs ou des éléments constitutifs qui illustrent le phénomène, la règle ou la catégorie observés.

Dans ce qui suit, nous analyserons en détail le parcours qui mène de la projection métaphorique associée à l'exemple rhétorique au catalogue métonymique impliqué par l'exemple canonique.

## 2.4. L'exemple, entre comparaison et vision

La relation entre la comparaison, la vision et l'exemple est davantage évidente dans un autre passage de la *Rhétorique à Herennius* :

8) *Rhet. Her. 4, 49, 62* : *Exemplum est alicuius facti aut dicti praeteriti cum certi auctoris nomine propositio. Id sumitur isdem de causis quibus similitudo. Rem [...] ante oculos ponit, cum exprimit omnia perspicue ut res prope dicam manu temptari possit.*

« L'exemple consiste à citer un fait ou un propos du passé dont on peut nommer l'auteur avec précision. On l'emploie pour les mêmes motifs que la comparaison. [...] il met la chose sous les yeux quand il exprime tous les détails avec tant de netteté que l'on peut, pour ainsi dire, presque la toucher du doigt. »

Cette définition de l'*exemplum* suit le chapitre sur la *similitudo* et montre que les deux procédés sont employés pour les mêmes raisons, car, comme le dit Quintilien, ils ont la même force : *proximas exempli vires habet similitudo* (Quint. *inst.* 5, 11, 22).

L'idée que l'*exemplum* « est d'abord une comparaison » (David 1980 : 81) confirme la centralité de l'analogie par rapport à la conception de l'exemplarité dans le discours social et juridique à Rome : « analogical reflection through examples leaks into and saturates every stream and



current of thought ... At its source exemplary thought functions by the process of comparison » (Urban 2011 : 32).

En plus, le passage dans (8) explique que l'exemple rhétorique place le passé (*facti aut dicti praeteriti*) devant les yeux de l'auditoire (*ante oculos*), tant qu'il pourrait presque le toucher du doigt (*manu temptari*)<sup>6</sup>. En effet, comme le dit David (1980 : 72), chaque *exemplum* énoncé par l'orateur évoque des scènes et des socio-sèmes qui construisent l'imaginaire collectif du peuple romain en visualisant la mémoire du passé<sup>7</sup> : « images des morts, statues et autres représentations plastiques, processions triomphales, inscriptions, rituels des événements politiques, etc. L'évocation que l'*exemplum* développe est donc pour l'essentiel composée de ces scènes qui, vécues ou transmises, constituent en fait, une bonne partie des matériaux de l'imaginaire collectif. » (David 1980 : 73).

## 2.5. L'exemple, entre comparaison et métaphore

De plus, en opérant par le biais d'une image exemplaire, l'*exemplum* se rapproche de la métaphore : « Comme elle, en effet, il s'appuie sur un champ sémantique commun aux deux termes, et trouve son efficacité dans un appel à l'imaginaire. [...] on peut donc se demander si l'identification paradigmatique de l'*exemplum* n'est pas parfois une véritable projection métaphorique d'une personnalité sur une autre » (David 1980 : 81).

De même que les métaphores et les similitudes, les *exempla* permettent à l'auditoire de visualiser l'enseignement du *mos maiorum* à travers des images immatérielles. Selon Gazich (1995 : 7), ces trois figures ostensives, qui sont fonctionnelles à la *demonstratio*, relèvent d'une sorte de méta-catégorie associée à l'expression *ante oculos ponere*<sup>8</sup>. En effet, si l'exemple

<sup>6</sup> « È in questo modo che l'esempio, essendo capace di per sé di intervenire sulla stessa percezione sensoriale del destinatario, riesce a rendere verisimile ciò che è probabile, trasformando la parola in un dato visibile e tangibile » (BIANCO 2020 : 19) 'C'est ainsi que l'exemple, étant capable de modifier par lui-même la perception sensorielle du destinataire, parvient à rendre vraisemblable ce qui est probable, transformant la parole en donnée visible et tangible'.

<sup>7</sup> « À chaque *exemplum*, l'orateur tire de la mémoire de son public une série d'unités sémantiques, des sortes de socio-sèmes, qui constituent le souvenir collectif d'un homme ou d'un événement » (DAVID 1980 : 72).

<sup>8</sup> Dans la *Rhetorique à Herennius*, la définition de *demonstratio* et celle d'*exemplum* ont deux points en commun, à savoir l'expression *ante oculos* et le verbe *exprimere* : *demonstratio est cum ita verbis res exprimitur ut geri negotium et res ante oculos esse videatur* (*Rhet. Her.* 4, 55, 68) « La démonstration consiste à narrer un fait de telle manière que l'action semble se dérouler et l'événement se passer sous nos yeux ». GAZICH (1995 : 8) note que *exprimere* est « atto costitutivo dell'esemplificare attraverso la rappresentazione, ma anche verbo tecnico con cui i latini definivano la traduzione. E in effetti esemplificare è anche tradurre: dal generale allo specifico, dal piano concettuale al piano visivo » 'acte constitutif de l'exemplification par la représentation, mais aussi verbe technique par lequel les Latins définissaient la traduction. En effet, exemplifier signifie aussi traduire, du général au particulier, du plan conceptuel au plan visuel'.

sert à mettre la chose sous les yeux, comme dans (8): *rem ... ante oculos ponit*, il est aussi vrai que la métaphore a la même fonction : *ea sumitur rei ante oculos ponendae causa* (*Rhet. Her.* 4, 34, 45), et la similitude de même : *ante oculos ponendi negotii causa sumetur similitudo* (*Rhet. Her.* 4, 47, 60).

De plus, l'*exemplum* est un vecteur d'argumentation par analogie comme la métaphore et, comme la similitude, peut présenter un rapprochement entre des faits ou des personnalités, de façon détaillée ou abrégée (*per brevitatem*) :

9) *Rhet. Her.* 4, 45, 59: *Similitudo ... quattuor modis dicitur: per contrarium, per negationem, per conlationem, per breuitatem.*

« La comparaison ... s'exprime aussi de quatre façons : par les contraires, la négation, le parallèle, le rapprochement rapide. »

L'exemple partage donc la nature visuelle de la métaphore et de la similitude et s'apparente davantage à l'une ou à l'autre en fonction de sa structure formelle et logique.

## 2.6. L'exemple, entre métaphore et métonymie

En reprenant la classification de l'*exemplum* médiéval proposée par Bremond, Le Goff et Schmitt (1982 : 42), on peut alors établir une distinction entre la forme métaphorique de l'*exemplum* fondé sur l'analogie, qui peut s'approcher de la *similitudo* (type « *de même que ... de même* »), et la forme métonymique de l'*exemplum* fondé sur la synecdoque, qui peut s'approcher de l'*antonomase* (type : « *ab uno disce omnes* »).

L'*exemplum* métaphorique illustre la règle générale en recourant à une analogie (Bremond, Le Goff & Schmitt 1982 : 115). Dans ce cas, l'orateur enchaîne les faits du présent à des événements du passé qu'il considère comme pertinents en tant que semblables. La démarche comparative est évidente dans (10), où Cicéron dit à Laelius qu'aucun homme puissant ne peut mener tous ses amis à la réussite sociale, pas même Scipion, qui avait fait de Publius Rupilius un consul, mais n'avait pas pu faire de même pour son frère :

10) Cic. *Lael.* 73 : *Non enim neque tu possis, quamvis excellas, omnis tuos ad honores amplissimos perducere, ut Scipio P. Rupilium potuit consulem efficere, fratrem eius Lucium non potuit.*

« On ne peut pas, quelque mérite que l'on ait, mener tous les siens aux plus grands honneurs : Scipion put bien faire nommer consul Publius Rupilius, mais non le frère de celui-ci, Lucius. »

Mais quand l'exemple a les dimensions d'une similitude brève, il place l'objet sous les yeux de façon concise et rapide, comme cela est expliqué dans (11) et illustré dans (12), où l'on trouve l'exemple d'un *exemplum* :

11) Quint. *inst.* 8, 3, 81-82 : *Huic subiacet virtus non solum aperte ponendi rem ante oculos, sed circumcise atque velociter.*



« On y trouve sous-jacente la qualité qui ne consiste pas seulement à placer la chose ouvertement devant nos yeux, mais de façon concise et rapide. »

12) Quint. *inst.* 5, 11, 6-7 : *Potentissimum autem est inter ea quae sunt huius generis quod proprie vocamus exemplum ... Simile est : « iure occisus est Saturninus sicut Gracchi. »*

« Parmi les arguments de ce genre, le plus efficace est celui que nous appelons proprement exemple ... Similitude : « Le meurtre de Saturninus a été juste, comme celui des Gracques. »

L'efficacité du dernier passage (*iure occisus est Saturninus sicut Gracchi*) réside dans l'analogie exacte entre des personnages historiques et des chaînes causales : les Gracques étaient des fauteurs de troubles et ils ont été tués à juste titre ; Saturnin a subi le même sort et la similitude entre ces cas particuliers permet d'induire la règle générale : tous les fauteurs de troubles méritent d'être tués.

Certains faits et personnalités sont paradigmatiques en vertu de leur répliquabilité dans les retours cycliques de l'histoire<sup>9</sup>. Mais lorsqu'un nom devient la synthèse d'une histoire et d'un enseignement, l'*exemplum* repose alors sur une métonymie particularisante, une synecdoque *ad individuum* qui se transforme en antonomase.

L'*exemplum* synecdochique illustre la règle générale par ses manifestations particulières. Dans (13), l'exemple historique ne fonctionne pas selon la logique de la preuve mais selon la logique épideictique de la constitution d'un panthéon de héros à travers l'évocation du passé. On voit ainsi, d'une part, l'héroïne qui surmonte les exploits d'Horace et de Torquatus, alors que, d'autre part, Lucrece surpasse le courage de Caton et de Scipion :

13) Quint. *inst.* 5, 11, 10: *Admirabilior in femina quam in uiro uirtus. Quare, si ad fortiter faciendum accendatur aliquis, non tantum adferent momenti Horatius et Torquatus quantum illa mulier cuius manu Pyrrhus est interfectus, et ad moriendum non tam Cato et Scipio quam Lucretia.*

« Le courage est plus admirable chez la femme que chez l'homme. Par conséquent, s'il fallait enflammer l'ardeur de quelqu'un en vue d'un acte héroïque, l'exemple d'Horace et de Torquatus serait moins déterminant que celui de la femme qui tua Pyrrhus de sa main, et, pour inciter quelqu'un à mourir, celui de Caton et de Scipion le serait moins que celui de Lucrece. »

En revanche, dans (14) l'allusion à un véritable héros montre le modèle mythologique auquel le personnage de Thrason compare sa dévotion à Thaïs. Ce qui est intéressant, c'est que Térence mentionne l'*exemplum* du *servitium amoris* d'Hercule dans une question rhétorique :

14) Ter. *Eun.* 1025-1027 :

<sup>9</sup> « L'exemple nomme donc toujours un ensemble logique et paradigmatique en puissance formé par la situation et par son issue qui, par leur retour constant, définissent une règle générale » (Jeanmart 2011 : 11).

GNATHO : [...] *Quid coeptas, Thraso?*

THRASO : *Egone ? Vt Thaidi me dedam et faciam quod iubeat.*

GNATHO : *Quid est ?*

THRASO : *Qui minus quam Hercules seruiuit Omphalae?*

GNATHO : *Exemplum placet.*

« -Qu'est-ce que tu projettes, Thrason ?

-Moi ? De me livrer à Thaïs et de faire ce qu'elle ordonnera.

-Qu'est-ce à dire ?

-Pourquoi ferais-je moins qu'Hercule, qui sert Omphale ?

-L'exemple me plaît. »

De même, dans (15) Quintilien insère une liste de *summi viri* dans une *percontatio* qui souligne l'efficacité de l'exemplarité comme méthode d'instruction morale. Dans ce cas, la question rhétorique engage le destinataire dans le processus cognitif, l'invitant à partager une vérité générale basée sur des données évidentes et indiscutables :

15) Quint. *inst.* 12, 2, 30 : *An fortitudinem, iustitiam, fidem, continentiam, frugalitatem, contemptum doloris ac mortis melius alii docebunt quam Fabricii, Curii, Reguli, Decii, Mucii alique innumerabiles?*

« Le courage, la justice, la loyauté, la maîtrise de soi, la frugalité, le mépris de la douleur et de la mort, qui d'autre les enseignera mieux que les Fabricius, les Curius, les Régulus, les Décus, les Mucius et tant d'autres qui sont innombrables ? »

Cette composante intersubjective et métacommunicative de l'exemplification devient davantage explicite quand le nom *exemplum* passe du rôle de sujet à celui d'objet dans la collocation *ante oculos ponere* en (16) :

16) Sen. *dial.* 6, 2, 2 : *duo tibi ponam ante oculos maxima et sexus et saeculi tui **exempla**: alterius feminae, quae se tradidit ferendam dolori, alterius, quae pari adfecta casu, maiore damno, non tamen dedit longum in se malis suis dominium, sed cito animum in sedem suam reposit.* Octavia et Livia ...

« je vais te mettre sous les yeux deux exemples illustres, que m'offrent ton sexe et ton siècle : celui d'une femme qui s'abandonna sans réserve au désespoir ; et celui d'une autre femme qui, frappée d'un coup semblable et perdant plus encore, ne laissa cependant pas au malheur un long empire sur son âme, mais se ressaisit presque aussitôt. Octavie et Livie ... »

Parfois, l'implication de l'interlocuteur et la référence au visuel sont explicitement signalées par des impératifs déictiques tels que *aspice, vide, cerne* (Gazich 1995 : 13). Dans le passage de (17), Sénèque utilise des images d'animaux (éléphants, taureaux, serpents, etc.) pour montrer comment les humains apprivoisent même les bêtes sauvages :

17) Sen. *dial.* 4, 31, 6 : *Illud ante omnia cogita, foedam esse et execrabilem vim nocendi et alienissimam homini, cuius beneficio etiam saeva mansuescunt. **Aspice elephantorum** iugo colla summissa et **taurorum** pueris pariter ac feminis persultantibus terga impune calcata et repentis inter pocula sinusque innoxio lapsu **dracones** et intra domum*

**ursorum leonumque** ora placida tractantibus adulantisque dominum **feras**.

« Réfléchis avant tout à ceci : le besoin de nuire est affreux, exécration, tout à fait étranger à l'homme, grâce à qui même les êtres sauvages s'apprivoisent. Regarde l'éléphant courber sa tête sous le joug, des taureaux laisser les enfants et les femmes danser impunément sur leur dos, des serpents ramper inoffensifs entre les coupes et les seins, des ours et des lions domestiques tendre leurs museaux aux caresses et des montres flatter leur maître. »

En d'autres cas, la transition du discours théorique à l'image qui l'illustre et l'explique est signalée par des marqueurs d'origine déictique, comme *namque*, dans les vers de Lucrèce qui suivent le récit sur le déplacement des différents types d'atomes (ronds ou pointus) lorsqu'ils sont combinés ensemble :

18) Lucr. 3, 186-197:

*At quod mobile tanto operest, constare rotundis  
perquam seminibus debet perquamque minutis,  
momine uti paruo possint impulsa moueri.*

**Namque** mouetur aqua et tantillo momine flutat,  
quippe uolubilibus paruisque creata figuris.

[...]

**Namque** papaueris aura potest suspensa leuisque  
cogere ut ab summo tibi diffluat altus acervus.

« Mais une substance si mobile doit se composer d'éléments à la fois extrêmement ronds et extrêmement menus, pour que l'impulsion du moindre choc puisse les mettre en mouvement. Car si l'eau s'agite et s'écoule sous le plus léger choc, c'est qu'elle est formée d'atomes petits et qui roulent les uns sur les autres. [...] Vois la graine du pavot : un souffle, suspendu et léger, suffit pour en écrouler et répandre un amas assez haut. »

À ce propos, Gazich (1995 : 12) avance que *nam* et *namque* sont des « segnali privilegiati del *demonstrare* », entendu dans ses deux valeurs de démonstration par le visuel (cf. « *vois* » dans la traduction d'Alfred Ernout ci-dessous) et d'indication précise et concrète.

### 3. DE L'EXEMPLUM RHETORIQUE A L'EXEMPLE CANONIQUE

#### 3.1. Les trois facettes de l'exemplum

Les nombreuses facettes de l'*exemplum* rhétorique qui ont été traitées dans les sections précédentes se rapportent à différents niveaux d'analyse et trouvent leur expression linguistique dans l'usage de différents

marqueurs<sup>10</sup>. Au niveau cognitif et sémantique, l'*exemplum* implique des procédés métaphoriques et métonymiques qui relèvent de la comparaison, et qui peuvent être explicités par des marqueurs comparatifs, comme *ut* dans (10) et *sicut* dans (12). Au niveau communicatif et pragmatique, il présuppose un savoir partagé et une attitude coopérative qui relèvent de l'intersubjectivité, et qui peuvent être signalés par l'emploi de la *percontatio*, comme dans (15), ou des impératives déictiques, comme dans (17). Finalement, au niveau logique et argumentatif, il fournit une preuve inductive et un enseignement moral qui relèvent de la persuasion, et qui peuvent être (dé)montrés à travers des connecteurs d'origine déictique, comme *namque* dans (18).

Comme on le démontrera dans les sections suivantes, ces trois facettes de l'*exemplum* et leur reflets linguistiques sont la base sur laquelle l'exemple scientifique développe ses formes canoniques et ses marqueurs dédiés.

### 3.2. La structure et le marquage de l'exemple

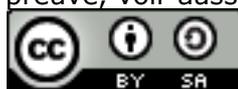
Si l'*exemplum* peut varier ses formes et manquer d'un marquage explicite, l'exemple « canonique », en revanche, présente une structure bien définie, qui implique, typiquement, une relation asymétrique entre deux unités formelles et logiques : un *illustrandum* suivi normalement par des marqueurs d'exemplification qui introduisent un *illustrans* (ou, plus souvent, des *illustrantia*). Cela est bien montré dans (19), où la catégorie des biens de premier ordre est illustrée par la liste des éléments qui en font partie (à savoir la joie, la paix, et le salut de la patrie), introduite par le marquer de comparaison *tamquam* « comme » :

19) Sen. *epist.* 66, 5: *Quaedam, ... prima bona sunt, tamquam gaudium, pax, salus patriae.*

« les biens du premier ordre sont, par exemple, la joie, la paix, le salut de la patrie. »

Malgré cette différence structurelle entre les *exempla* rhétoriques et les exemples canoniques, les deux opérations discursives affichent une continuité, tant au niveau cognitif qu'au niveau fonctionnel, comme le montre la figure 1 :

<sup>10</sup> « La presenza di un segnale è elemento costitutivo dell'esemplificazione, in caso contrario l'esempio verrebbe avvertito solo come incremento al dettaglio informativo, una precisazione che scaverebbe nella *res* stessa, non l'innesto di una prova » (GAZICH 1995 : 10) [‘La présence d'un signal est un élément constitutif de l'exemplification, sinon l'exemple ne serait perçu que comme une augmentation du détail informatif, une clarification qui creuserait la *res* elle-même, et non comme la greffe d'une preuve’]. Sur la relation entre l'exemplification et la preuve, voir aussi ROSSARI & JAYEZ (1999).



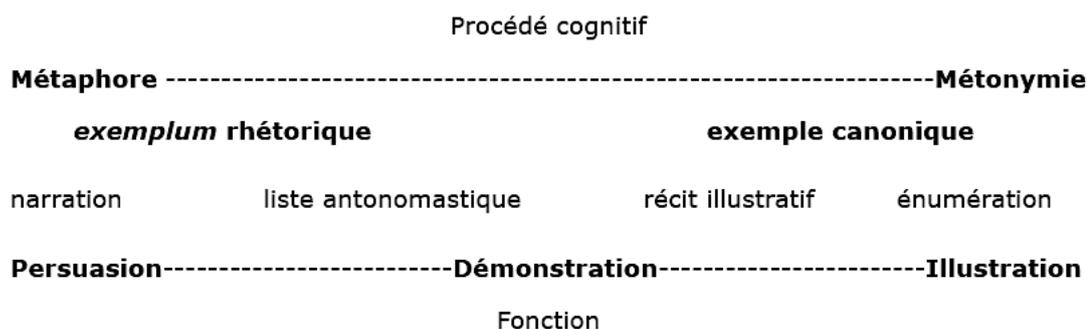


Figure 1. Procédés cognitifs et fonctions des exemples

En effet, alors que le procédé de la narration rapproche l'exemplification de la métaphore, celui de l'énumération la rapproche de la métonymie. Le pôle métaphorique et le pôle métonymique constituent donc les extrémités du *continuum* entre l'exemple qui a pour fonction de persuader, et celui qui a pour fonction d'illustrer. Les deux peuvent quand même servir aussi à la démonstration, qui se trouve donc en position centrale parmi les fonctions de l'exemplification.

La ligne de démarcation entre l'*exemplum* rhétorique et l'exemple canonique s'estompe surtout lorsque le premier prend la forme d'une liste antonomastique ou lorsque le second correspond à un récit illustratif.

Dans des nombreux cas, il est d'ailleurs difficile de distinguer nettement entre les deux, surtout parce qu'ils partagent les mêmes marqueurs.

### 3.3. La para-exemplification

En particulier, lorsque l'exemple commence à se répandre dans les textes scientifiques, il recrute d'abord ses marqueurs du domaine de la « para-exemplification » (Manzotti 1995, 1998).

En d'autres termes, faute d'un marqueur dédié comparable à *par exemple*, les auteurs de traités et de grammaires emploient une série de connecteurs et d'expressions qui véhiculent des fonctions textuelles ou pragmatiques contiguës à l'opération d'exemplification.

Ainsi, les caractéristiques de l'*exemplum* que nous venons de mentionner se reflètent dans les trois sous-types de para-exemplification que nous avons appelés *analogique*, *coopératif* et *démonstratif* (Magni & Cepraga 2024, Magni & Cepraga à paraître).

Ces sous-types et les marqueurs correspondants sont synthétisés dans le tableau (1)<sup>11</sup> :

<sup>11</sup> Les données inter-linguistiques permettent d'identifier des sous-types de para-exemplification qui ne sont pas attestés en latin classique, comme celle adoucissante de l'angl. (colloquial) *dunno*, ou de l'it. *magari*, qui est réalisée par les adverbes *forsitan* et *forsan* seulement à partir du latin tardif. Cependant, celle particularisante de l'angl. *including*, ou du fr. *notamment* (RODRIGUEZ-ABRUÑEIRAS 2019, LANDOLSI 2018) ne concerne jamais les adverbes latins *praesertim*, *praecipue*, *speciatim*.

Caractéristiques	Sous-types	Marqueurs
Comparaison	Analogique	<i>ut, velut, sicut, tamquam, qualis</i>
Intersubjectivité	Coopérative	<i>(ut) puta, si dicam, ...</i>
Persuasion	Démonstrative	<i>nam(que), enim, igitur, itaque</i>

Tableau 1. Fonctions, sous-types et marqueurs de la para-exemplification

### 3.3.1. La para-exemplification analogique

La para-exemplification analogique exploite la polysémie des marqueurs comparatifs et se fonde sur les propriétés en commun entre *l'illustrandum* et les *illustrantia*. C'est pourquoi le latin, comme beaucoup d'autres langues, introduit les exemples par des marqueurs de similitude comme *ut* dans (20)<sup>12</sup> :

20) Cic. *de or.* 3, 16, 59 : *Sed quod erant quidam eique multi qui aut in republica propter ancipitem quae non potest esse seiuncta faciendi dicendique sapientiam florerent, **ut** Themistocles, **ut** Pericles, **ut** Theramenes, aut qui minus ipsi in republica versarentur sed huius tamen eiusdem sapientiae doctores essent, **ut** Gorgias, Thrasymachus, Isocrates.*

« Mais, tandis qu'on voyait des hommes, et même en grand nombre, ou bien, comme Thémistocle, comme Périclès, comme Théramène, briller dans la politique, grâce à cette sagesse, qui s'applique également et indifféremment à l'action et à la parole, ou bien ne pas se mêler eux-mêmes à la politique, mais enseigner encore cette sagesse, tels Gorgias, Thrasymaque, Isocrate. »

Dans ce passage, les deux listes où chaque nom est précédé par *ut* entremêlent analogie démonstrative et accumulation illustrative ; ce dernier procédé est plus évident dans l'exemple canonique de (21) :

21) Cic. *Tusc.* 4, 25 : *eique morbo nomen est avaritia; similiterque ceteri morbi, **ut** gloriae cupiditas, **ut** mulierositas, ... nascuntur.*

« cette maladie a nom l'avarice. C'est de cette façon que les autres maladies, comme la passion de la gloire, comme la passion des femmes, ... prennent naissance. »

Dans le latin tardif, *ut*, qui est le plus fréquent parmi les marqueurs de para-exemplification analogique, demeure stable dans cette fonction, en particulier dans les traités de grammaire (Vainio 2000). Surtout chez Priscien, il « établit une relation de similitude et d'inclusion entre un énoncé théorique, général, et son illustration concrète par des citations ou des

<sup>12</sup> Les marqueurs comparatifs comme *ut, uelut, sicut*, etc. peuvent remplir diverses fonctions sémantiques et pragmatiques, car la relation entre la construction comparative et la principale tend à rester vague et peut donner lieu à toutes sortes d'inférences pragmatiques (TARRIÑO 2011 : 420). C'est pourquoi il est parfois difficile de déterminer si une séquence discursive est (simplement) analogique ou si elle sert (aussi) d'exemplification (MIEVILLE 1983, GIBERT 2011 : 327-342). Sur les fonctions de *ut*, voir aussi MELLET (2007) et VAN LAER (2010).

exemples qui peuvent prendre des formes linguistiques variées (mot, phrase, proposition), et qui prennent souvent la forme de listes énumératives. » (Biville 2014 : 706).

### 3.3.2. La para-exemplification coopérative

Dans la para-exemplification coopérative, l'usage de formes verbales parenthétiques orientées vers l'auditeur (telles que *puta*) s'explique par le fait que l'objectif principal de l'exemple, conformément au principe gricéen de coopération, est de faciliter la compréhension de concepts abstraits ou de catégories complexes. Les impératifs de deuxième personne invitent donc le destinataire à contribuer à la réussite de l'interaction (Schneider 2007 : 110, Heine 2023 : 120-127).

Ainsi, *puta*, répété trois fois dans (22), engage l'interlocuteur à la co-construction d'une action judiciaire en lui proposant non plus l'observation du monde naturel (comme *aspice* dans (17)) mais l'imagination d'une série de précédents<sup>13</sup> :

22) Sen. Contr. 9, 2, 13 : **Put**a aliquem dum magistratus est patrem suum occidere, ueneno uxorem suam necare: puto, non hac lege causam dicet, sed aliis, parricidii et ueneficii. ... **Put**a, amicam habet proconsul : ideo maiestatis damnabitur? Quod amplius est dico: **put**a, matronam corrumpit dum proconsul est: adulterii causam dicet, non maiestatis.

« Suppose qu'un magistrat en charge tue son père, empoisonne sa femme : pour l'accuser, on ne s'appuiera pas sur cette loi, je pense, mais sur d'autres, celles qui visent le parricide et l'empoisonnement. ... Suppose qu'un proconsul ait une maîtresse : sera-t-il, à cause de cela, condamné pour lèse-majesté ? Je vais plus loin : suppose qu'il séduise une matrone, pendant qu'il est proconsul ; il aura à se défendre contre une accusation d'adultère, non de majesté. »<sup>14</sup>

Dans de nombreux cas, *puta* renforce sa fonction illustrative en combinaison avec *ut*. Coopération et comparaison s'entremêlent quand une liste d'*illustrantia* est précédée par *ut puta*, comme dans (23) et (24)<sup>15</sup> :

<sup>13</sup> Dans les grammaires de référence on ne trouve que des remarques rapides à l'égard du sens 'par exemple' développé par la deuxième personne de l'impératif du verbe *putō* 'considérer, penser, supposer' (KUHNER & STEGMANN 1976 [1914] : 450 ; LEUMANN et al. 1977 [1965] : 339). La fonction coopérative de *puta* s'exerce principalement aux niveaux intersubjectif et textuel, en créant un centre d'attention commun entre les interlocuteurs. Cependant, cet impératif peut également être interprété comme un méta-directif (RISSELADA 1993), dans la mesure où il énonce explicitement ce que les locuteurs attendent des auditeurs : qu'ils coopèrent au processus d'exemplification avec leur imagination.

<sup>14</sup> Texte et traduction par BORNECQUE (1932).

<sup>15</sup> Chez les auteurs tardifs, *ut puta* (écrit aussi *utputa*) introduit fréquemment des exemples canoniques, surtout chez les grammairiens comme Servius et le pseudo-Palémon. Ce marqueur orienté vers l'auditeur convient en effet parfaitement au style des traités de grammaire, qui, comme le souligne PONTANI (2007 : 206-209), étaient destinés à la lecture à haute voix pour favoriser l'interaction entre le *grammaticus* et ses élèves. Sur l'utilisation des exemples chez les grammairiens, voir CHEVILLARD et al. (2007).

23) Cels. 1, pr. 30, 5 : *Saepe etiam causas apparere, **ut puta** lippitudinis, uulneris, neque ex his patere medicinam.*

« Souvent même le causes sont manifestes, par exemple pour l'ophtalmie, une blessure, sans qu'on en déduise clairement une thérapeutique. »

24) Prisc. GLK III 122, 21-23 : *Ergo si praenoscur, quis sit, id est si de substantia sciamus et qualitatem quaerimus, tunc supra dictis utendum est, **ut puta** quis legit ? Trypho ; qualis ? sapiens, doctus.*

« Par conséquent, si on connaît préalablement le « qui », c'est-à-dire si on connaît la substance, et qu'on s'interroge sur la qualité, alors il faut se servir des termes cités ci-dessus, par exemple : *quis legit ? Trypho; qualis? sapiens, doctus.* 'qui lit ? Tryphon ; lequel ? le sage, le savant.' »<sup>16</sup>

### 3.3.3. La para-exemplification démonstrative

La para-exemplification démonstrative est signalée en latin par un groupe de connecteurs d'origine déictique qui véhiculent des relations hétérogènes entre une unité textuelle précédente et une phrase suivante ou une unité plus large, qui en constitue une démonstration (Magni & Cepraga à paraître). Les exemples introduits par ces connecteurs sont typiquement narratifs, comme dans (25), où *nam* introduit des longs portraits biographiques afin d'illustrer une assertion<sup>17</sup> :

25) Cic. Br. 81-82: *sed vivo Catone minores natu multi uno tempore oratores floruerunt. **Nam** et A. Albinus, is qui Graece scripsit historiam, qui consul cum L. Lucullo fuit, ... **Nam** Q. Metellus, is cuius quattuor filii consulares fuerunt, ...*

« Caton, dis-je, vivait encore, quand fleurirent en même temps beaucoup d'orateurs d'une génération plus jeune. Aulus Albinus, l'auteur d'une histoire écrite en grec, qui fut consul avec Lucius Lucullus, ... Pour Quintus Metellus, celui qui eut quatre fils consulaires, ... »

Un autre connecteur déictique est *enim*, qui dans (26) présente une preuve de l'affirmation précédente sous forme de question rhétorique :

26) Nep. pr. 6 : *Contra ea pleraque nostris moribus sunt decora quae apud illos turpia putantur. Quem **enim** Romanorum pudet uxorem ducere in convivium ?*

<sup>16</sup> Texte et traduction par GROUPE ARS GRAMMATICA (2010).

<sup>17</sup> En latin, les principaux connecteurs qui marquent des relations explicatives, évidentielles ou causales entre des unités discursives sont *nam*, *namque* et *enim*, qui sont très courants à toutes les époques (PINKSTER 2021 : 1193). En tant que éléments anaphoriques, *nam* et *namque* signalent la fonction subsidiaire de l'unité qu'ils introduisent par rapport à une unité discursive précédente et plus centrale (KROON 1995 : 144), mais ils peuvent également démontrer un énoncé général en ajoutant des cas concrets et spécifiques.

« En revanche, beaucoup d'autres selon nos mœurs sont fort convenables, quand là-bas on les estime indécentes. Quel citoyen romain rougit en effet d'emmener sa femme à un banquet ? »

La même fonction démonstrative est remplie par *itaque* dans (27) et par *igitur* dans (28) :

27) Cic. *off.* 3, 3, 11 : *dubitandum non est, quin numquam possit utilitas cum honestate contendere. **Itaque** accepimus Socratem exsecrari solitum eos, qui primum haec natura cohaerentia opinione distraxissent.*  
« il ne faut pas douter que jamais l'utilité ne puisse entrer en lutte avec la beauté. C'est pourquoi, d'après la tradition, Socrate avait l'habitude de maudire ceux qui, pour la première fois, avaient dissocié par la pensée ces réalités étroitement liées par la nature. »

28) Cic. *Tusc.* 1, 4 : *Summam eruditionem Graeci sitam censebant in neruorum uocumque cantibus : **igitur** et Epaminondas princeps meo iudicio Graeciae fidibus praeclare cecinisse dicitur, Themistoclesque aliquot ante annis, cum in epulis recusaret lyram, est habitus indoctor.*  
« La marque d'une éducation parfaite était chez les Grecs de savoir chanter et jouer des instruments à corde ; aussi dit-on qu'Epaminondas, le plus grand homme, à mon avis, qu'ait eu la Grèce, jouait de la cithare à la perfection, et, à une époque un peu antérieure, Thémistocle fut considéré comme un homme peu cultivé parce que, dans un festin, il s'était dit incapable de jouer de la lyre. »

### 3.4. La méta-exemplification et la naissance des *example markers*

Les auteurs latins utilisent souvent des stratégies de méta-exemplification, c'est-à-dire des énoncés méta-discursifs (comme fr. *je vais donner un exemple, voilà un exemple*, etc.), qui, en signalant explicitement un segment discursif comme exemple, dénotent leur compétence méta-pragmatique. En particulier, les écrivains exploitent le mot *exemplum* dans des tours méta-discursifs. Son rôle dans la naissance des véritables marqueurs d'exemple (ou *example markers*) est évident dans l'usage des syntagmes *exempli causa* ou *exempli gratia* :

29) Cels. 5, 19, 11a : *Sunt autem quaedam emplastra ... **Exempli causa duo proponam.** Est igitur ad uulnera Attali ... At inter ea, quae fracto capiti accommodantur, habent quidam id, quod ad auctorem Iudaeum refertur.*  
« Il est certains emplâtres ... Je vais en proposer deux exemples. Le premier est l'emplâtre d'Attale ... Parmi les emplâtres qui conviennent dans les fractures du crâne, il en est un dont on attribue la composition à Judée »

30) Plin. *nat.* 18, 213 : *eorum qui in eadem regione dissedere **unam discordiam ponemus exempli gratia**: occasum matutinum uergiliarum Hesiodus [...] tradidit fieri cum aequinoctium autumnum conficeretur, Thales xxv die ab aequinoctio, Anaximander xxx, Euctemon xliv, Eudoxus xlviii.*  
« mais voici un exemple de désaccord entre des auteurs qui, pour le même pays, se sont contredits : Hésiode [...] a indiqué que le coucher matinal des Pléiades avait lieu à la fin de l'équinoxe d'automne ; Thalès, le vingt-cinquième jour après l'équinoxe ; Anaximandre, le vingt-



neuvième jour après ; Euctémon, le quarante-quatrième jour après ; Eudoxe, le quarante-huitième jour après. »

Dans (30), l'ambiguïté de la séquence [*unam discordiam ponemus exempli gratia*] « nous citons un cas de désaccord à titre d'exemple » montre que *exempli gratia* peut être interprété comme un fragment parenthétique qui, en se détachant de la syntaxe de la phrase, devient un véritable marqueur discursif d'exemplification : [*unam discordiam ponemus*] [*exempli gratia*] « nous citons un cas de désaccord : par exemple, Hésiode... ».

De fait, c'est la prose scientifique de Pline qui nous offre la première attestation univoque de cet usage autonome de la locution<sup>18</sup> :

31) Plin. nat. 2, 110 : *in his quidam mille sexcentas adnotauere stellas, insignes scilicet effectu uisuae, **exempli gratia** in cauda tauri septem quas appellauere Vergilias, in fronte suculas, Booten quae sequitur Septem Triones.*

« Ils y ont relevé 1.600 étoiles, les plus remarquables bien entendu par leurs effets et leur aspect, par exemple dans la queue du Taureau les sept qu'on nomme Pléiades, dans son front les Sucules, ou le Bouvier qui suit les Sept Bœufs. »

Méta-exemplification et para-exemplification s'entremêlent souvent, comme dans le passage du médecin Cassius Felix cité dans (32), où le marqueur *exempli causa* est précédé par *ut* :

32) Cass. Fel. 23, 1 : *Contingit frequenter, maxime tamen in articulis locis, **ut exempli causa** in genu aut in cubito aut iugulo aut maxilla cum aure usque ad tempora, aliquando etiam simul et faciem ...*

« Elle [la fluxion] survient fréquemment, mais surtout aux articulations, par exemple au genou, au coude, à la clavicule ou à la mâchoire avec l'oreille jusqu'aux tempes, parfois même jusqu'à l'ensemble du visage. »

## 4. CONCLUSIONS

Le résultat principal de cette étude est la proposition d'un point de vue renouvelé sur le lien entre l'*exemplum* rhétorique et l'exemple scientifique. L'analyse de nombreux passages textuels a montré l'existence d'un *continuum* logique, cognitif et fonctionnel qui se déroule entre les deux pôles de la métaphore et de la métonymie. Comme le παράδειγμα de l'argumentation aristotélicienne, l'*exemplum* de la rhétorique latine présuppose la projection analogique d'événements passés sur un cas présent afin de prévoir un résultat futur.

Cependant, lorsque le fait historique ou mythologique se transforme en similitude afin de montrer un modèle de comportement, et que celui-ci se

<sup>18</sup> L'explication détaillée des changements qui ont mené à l'enracinement de *exempli causa* et *exempli gratia* (aussi bien que *verbi causa* et *verbi gratia*) comme marqueurs d'exemplification canoniques est présentée dans MAGNI & CEPraga (à paraître).

condense davantage en synecdoque et antonomase, l'exemplification offre alors les conditions préalables à l'émergence de l'exemple scientifique.

En effet, dans le discours de savoir l'exemple contribue à la création d'une catégorie par l'énumération de ses membres, ou bien à la compréhension d'une notion abstraite par un cas représentatif.

À l'évidence, métaphore et métonymie ont un poids différent sur le *continuum* reliant l'*exemplum* et l'exemple, qui, en vertu de ce lien, ont partagé les mêmes marqueurs pour signaler le caractère analogique, coopératif ou démonstratif de l'opération discursive, selon les cas.

Pour conclure, c'est dans la prose technique et scientifique que l'exemple développe sa structure canonique et ses nouveaux marqueurs (*ut puta, exempli gratia, exempli causa, uerbi gratia, uerbi causa*). Et alors que le mot *exemplum* passe du sens de « cas exemplaire, modèle » à celui de « cas typique, illustration », l'exemplification passe de la projection métaphorique dans une diachronie cyclique à l'accumulation métonymique dans une synchronie linéaire.

## REFERENCES

BIANCO, Maurizio Massimo, 2020, « *Sulla potuit, ego non potero?* (Cic. Att. 9, 10, 2). Il mito di Silla tra Pompeo e Cesare », *Pan*, 9, 17-29.

BIVILLE, Frédérique, 2014, « Description du latin et métalangue au VI<sup>e</sup> siècle. Priscien, Martyrius, Cassiodore », in : P. Molinelli, P. Cuzzolin & C. Fedriani (eds.), *Latin vulgaire - latin tardif X. Actes du Xe colloque international sur le latin vulgaire et tardif. Vol. 2*, Bergamo, Sestante Edizioni, 679-712.

BORNECQUE, Henri, 1932, *Sénèque le Rhéteur. Controverses et suasoires*, Paris, Garnier.

BREMOND, Claude, LE GOFF, Jacques & SCHMITT, Jean-Claude, 1982, *L'exemplum, Typologie des sources du Moyen-Age occidental*, (TYP 40), Turnhout, Brepols.

CHEVILLARD, Jean-Luc, Bernard COLOMBAT, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Patrick GUILLAUME & Jean LALLOT, 2007, « L'exemple dans quelques traditions grammaticales (formes, fonctionnement, types) », *Langages*, 166(2), 5-31.

DAVID, Jean-Michel, 1980, « *Maiorum exempla sequi*: l'*exemplum* historique dans les discours judiciaires de Cicéron », in : J.-M. David (ed.), *Rhétorique et histoire. L'exemplum et le modèle de comportement dans le discours antique et médiéval. Mélanges de l'École française de Rome (Moyen-âge, Temps modernes)*, 92(1), 67-86.



GAZICH, Roberto, 1990, « Teoria e pratica dell'*exemplum* in Quintiliano », in : P. V. Cova, R. Gazich, G. E. Manzoni & G. Melzani (eds.), *Aspetti della 'paideia' di Quintiliano*, Milano, Vita e Pensiero, 61–141.

GAZICH, Roberto, 1995, '*Exemplum*' ed *esemplarità* in *Properzio*, Milano, Vita e Pensiero.

GIBERT, Guillaume, 2011, *La subordination comparative en latin dans les textes de prose de Caton à Apulée* (dissertation doctorale), Clermont-Ferrand, Université de Clermont-Ferrand II.

GRUPE ARS GRAMMATICA, 2010, *Priscien. Grammaire, livre XVII, Syntaxe 1*, Paris, Vrin.

HEINE, Bernd, 2023, *The Grammar of Interactives*, Oxford, Oxford University Press.

KORNHARDT, Hildegard, 1936, *Exemplum, eine bedeutungsgeschichtliche Studie*, Göttingen, Robert Noske.

KROON, Caroline, 1995, *Discourse Particles in Latin: A Study of nam, enim, autem, vero, and at*, Amsterdam, Gieben.

KÜHNER, Raphael & STEGMANN, Carl, 1976 [1914], *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, Zweiter Teil: Satzlehre*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung.

JAFFELIN, Emmanuel, 2000, « Le temps de l'exemple », *Revue des Sciences Religieuses*, 74(4), 437-465.

JAKOBSON, Roman, 1963 [1956], « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », in : R. Jakobson, *Essais de linguistique générale 1* (traduit et préfacé par N. Ruwet), Paris, Éditions de Minuit, 43-67.

JEANMART, Gaëlle, 2011, « L'efficacité de l'exemple », *Dissensus*, 4, 4–48.

LANDOLSI, Houda, 2018, *L'exemplification et ses marqueurs*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.

LAUSBERG, Heinrich, 1990, *Handbuch der literarischen Rhetorik: eine Grundlegung der Literaturwissenschaft*, 3. Aufl., Stuttgart, Franz Steiner Verlag.

LEUMANN, Manu, 1977 [1963], *Lateinische Grammatik. Band 1. Lateinische Laut- und Formenlehre*, München, Verlag C.H. Beck.



LEUMANN Manu, HOFMANN, Johann Baptist & SZANTYR, Anton, 1977 [1965], *Lateinische Grammatik. Band 2. Syntax und Stilistik*, München, Verlag C.H. Beck.

LYONS, John D., 1989, *Exemplum: The Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy*, Princeton, Princeton University Press.

MAGNI, Elisabetta & CEPRAGA, Ottavia, 2024, « *Per exempla*: The forms and uses of example markers in Latin », in : L. Pultrová & M. Vaníková (eds.), *Exploring Latin: Structures, Functions, Meaning. Vol. 2: Clause and Discourse*, Berlin & New York, Mouton de Gruyter, 567–583.

MAGNI, Elisabetta & CEPRAGA, Ottavia, à paraître, « The synchrony and diachrony of example markers in Latin », *Journal of Latin Linguistics*.

MANZOTTI, Emilio, 1995, « Aspetti linguistici della esemplificazione », in : C. Caffi & K. Hölker (eds.), *Examples, Versus* [Special Issue], 70–71, 49–114.

MANZOTTI, Emilio, 1998, « L'esempio. Natura, definizioni, problemi », *Cuadernos de Filología Italiana* 5, 99–123.

MELLET, Sylvie, 2007, « *Quam* et *ut*: deux connecteurs intégratifs de comparaison en latin », in : M. Charolles, N. Fournier, C. Fuchs & F. Lefeuvre (eds.), *Parcours de la phrase, Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, Paris-Gap, Ophrys, 47–62.

MIEVILLE, Denis, 1983, « Analogie et exemple », in : M.-J. Borel, J.-B. Grize & D. Miéville (eds.), *Essai de logique naturelle*, Bern, Peter Lang, 149–213.

PERELMAN, Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, 2008 [1958], *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, 6<sup>e</sup> édition, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

PINKSTER, Harm, 2021, *The Oxford Latin Syntax: Vol. 2: The Complex Sentence and Discourse*, Oxford, Oxford University Press.

PONTANI, Paola, 2007, « *Vt puta si dicam*. Grammatici latini e oralità », *Aevum*, 81(1), 201–212.

PRICE, Bennett J., 1975, *Paradeigma and Exemplum in Ancient Rhetorical Theory*, Berkeley, University of California PhD dissertation.

REBOUL, Olivier, 2011 [1991], *Introduction à la rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France.

RISSELADA, Rodie, 1993, *Imperatives and other Directive Expressions in Latin. A Study in the Pragmatics of a Dead Language*, Amsterdam, Gieben.



RODRÍGUEZ-ABRUÑEIRAS, Paula, 2019, « On exemplifying markers in present-day British and American English: Formal and functional implications », *Brno Studies in English*, 45(2), 155–173.

ROSSARI, Corinne & JAYEZ, Jacques, 1999, « *Par exemple* : une procédure d'exemplification par la preuve », in : B. Combettes, C. Schnedecker & A. Thiessen (eds.), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion, 461–478.

SCHNEIDER, Stefan, 2007, *Reduced Parenthetical Clauses as Mitigators. A Corpus Study of Spoken French, Italian and Spanish*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins.

TARRIÑO, Eusebia, 2011, « Comparative clauses », in : P. Baldi & P. Cuzzolin (eds.), *New Perspectives on Historical Latin Syntax. Volume 4: Complex Sentences, Grammaticalization, Typology*, Berlin, De Gruyter, 373-426.

URBAN, David C., 2011, *The Use of Exempla from Cicero to Pliny the Younger* (PhD dissertation), Philadelphia, University of Pennsylvania.

VAINIO, Raija, 2000, « Use and function of grammatical examples in Roman grammarians », *Mnemosyne*, 53(1), 30–48.

VAN LAER, Sophie, 2010, « Enjeux discursifs de la comparaison 'identifiante' dans les traités philosophiques de Cicéron », in : F. Le Blay (ed.), *Transmettre les savoirs dans les mondes hellénistique et romain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 367-380.

